

Initiatives

MUTUALISTES

Culture - Sport - Loisirs - Voyages

**MGEN
AVANTAGE**
Vous en offre
davantage !





Le mot de la présidente

Var

MGEN une mutuelle de demain

Reconnue pour son engagement, soucieuse de rendre la santé accessible à tous, MGEN se définit par son expertise de la Protection sociale, la qualité de gestion de ses offres et la proposition de solutions innovantes, notamment dans le domaine de la Prévention.

Les changements et les apports répondent à vos attentes. Depuis son ouverture à tous, la gamme d'offres selon vos besoins, la création du Groupe Mutualiste VYV dont elle fait partie, les référencements des quatre ministères sociaux, elle ne cesse d'évoluer. Les campagnes de communication autour du sport et celle sur la prévoyance assurent à MGEN une image qui la différencie.

La société bouge et MGEN aussi. La reconfiguration de l'espace personnel, le site MMMieux, les applications comme le programme VIVOPTIM, lancé en cette fin d'année dans la région, montrent cette volonté de modernisation.

MGEN poursuit son évolution en vous proposant un **nouveau service**, plus développé que la Carte culture MGEN qui disparaît, au profit de **MGEN Avantage**.

MGEN, avec ses valeurs, tournée résolument **vers demain...**

Sandrine Falasco
Présidente MGEN 83

4-5
ACTION
PRÉVENTION DES
RISQUES ROUTIERS



6-7
LE 100% SANTÉ :
100% REMBOURSÉ ?



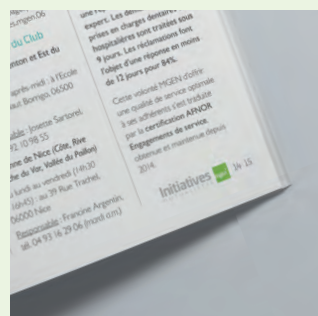
8-9
ÔJI :
DES OFFRES POUR
TOUS LES JEUNES



10-11
PROTOCOLE
MAIF-MGEN



12-13
NOUVEAUX
PARTENAIRES MGEN
AVANTAGES



14-15
BRÈVES

16
UNIVERSITÉ
VIRTUELLE DU
TEMPS DISPONIBLE



Nous rencontrer

La Valette du Var,
19 avenue des Frères Lumière

Nous écrire

Courrier : MGEN 83 - CS 60000 La Valette du Var
83166 Toulon Cedex 9
Twitter : @MGENetvous
Web : depuis votre espace personnel sur le site MGEN.fr

Nous joindre

3676 Service gratuit
+ prix appel

LE MAGAZINE RÉGIONAL DES ADHÉRENTS mgen⁺ PACA ET CORSE / DÉCEMBRE 2018

Directeur de la publication : Julien Villeveille, jvilleveille@mgen.fr | Diffusion : aux 180 000 adhérents MGEN des régions PACA et Corse | Rédaction : Gaëlle Cloarec / Émilie Michotte de Welle / Frédérique Jacquemin / services MGEN | Crédits photos : Clément Puig (couverture notamment) / Julie Tinetti / photothèque MGEN / AdobeStock / iStockPhoto | Conception / réalisation / illustrations : www.mkt-design.fr | Production : Produire supports de communication | Imprimerie : en France sur papier 100% recyclé, chez Hemisud Imprimerie. Conditionné sous film photo dégradable



IMPRIMÉ SUR PAPIER
100% RECYCLÉ

Cette publication est le magazine MGEN des régions PACA et Corse, elle a pour vocation de fournir des informations locales 2 fois dans l'année. Elle se distingue du magazine Valeurs Mutualistes qui est la seule publication officielle du groupe MGEN. Les indications portées dans ce document sont données sous réserve d'erreurs typographiques et réglementaires.

Edito

Adhérente ou adhérent MGEN, vous avez vu VYV dans les médias et peut-être vous interrogez vous ! Éléments de réponse.

VYV : UN GROUPE D'ACTEURS MUTUALISTES ?

Face aux multiples défis de la protection sociale, le groupe VYV constitué de 14 mutuelles et groupements, dont MGEN, a été créé en septembre 2017 avec pour ambition de devenir le premier groupe de protection sociale.

VYV : DES RÉPONSES DANS QUELS DOMAINES ?

Ce groupe entend apporter des réponses innovantes et solidaires au service des mutuelles et de leurs adhérents : conventionnement, assistance, retraite, épargne, logement, prévoyance, ... mais aussi finaliser des projets : prochaine plate-forme d'accompagnement personnalisé, stratégie dite "senior" et stratégie "jeunes"...

VYV : DES PREMIÈRES RÉPONSES ?

En cours de déploiement, un conventionnement avec les ostéopathes, une prochaine convergence des conventionnements optique et audio, pour une qualité de service encore meilleure.

Adhérente ou adhérent MGEN, vous appartenez désormais à une UNION MUTUALISTE DE GROUPE de plus de 10 millions de personnes protégées, le groupe VYV !

Marc Devouge
Administrateur national
chargé de la région PACA-Corse

Action prévention des risques routiers : beau succès du Tour PACA-Corse

Du 8 au 21 septembre, MGEN a organisé un Tour PACA-Corse de la prévention routière, qui a remporté un franc succès. Retour en images sur les différentes étapes du parcours.

Retour en images sur les différentes étapes du parcours.

SES OBJECTIFS

MGEN est compétente dans le domaine de la sensibilisation des usagers aux risques routiers, notamment grâce au travail de la Fondation de la Route*.

L'objectif du Tour était de **GÉNÉRER UNE DYNAMIQUE TRANSDÉPARTEMENTALE** au sein de la mutuelle, tout en renforçant la reconnaissance de notre expertise auprès du public, de nos partenaires et des pouvoirs publics.

LE PUBLIC

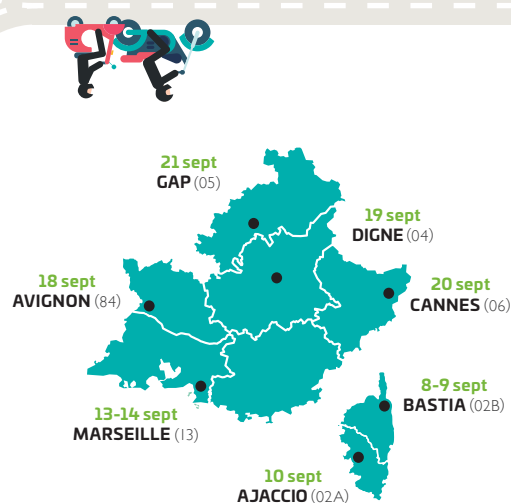
La communication relative au Tour visait **TROIS TYPES DE PUBLIC**.

Avant tout, **les jeunes**, parce que les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans leur tranche d'âge. Puis les usagers, qui circulent pour **raison professionnelle**, et enfin **les seniors**, souvent contraints de prendre leur véhicule, notamment dans les départements ruraux.

GENÈSE DU TOUR

Dans le cadre du Projet régional PACA-Corse 2017-2018, MGEN a souhaité accroître la portée de ses actions de prévention, concernant les risques routiers.

Cela s'est concrétisé à travers un dispositif **EXPÉRIMENTÉ L'ANNÉE PRÉCÉDENTE** dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, très fédérateur. L'idée étant de le déployer à l'échelle régionale.



3 000 PERSONNES

C'est le nombre de personnes sensibilisées lors de cet événement régional.

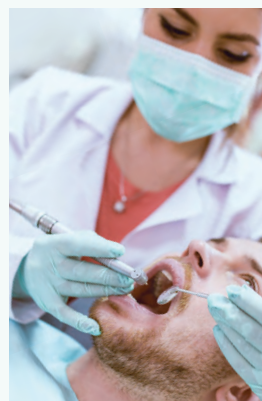
3 animateurs de la **FONDATION DE LA ROUTE** sont intervenus pour prendre en charge les ateliers à toutes les étapes, rejoints par 40 bénévoles au fil du parcours. Une belle cohésion d'équipe, autour de valeurs mutualistes fortes !

À SUIVRE...

Le bilan de l'événement est si positif qu'on l'espère amené à se pérenniser.

L'objectif serait de continuer à mobiliser les militants MGEN autour de cette problématique, en constituant une équipe de **"BÉNÉVOLES DE LA ROUTE"** propre en régions PACA-Corse.

* Lire à ce sujet l'interview de son Président, Marc Gouyon, dans le n°5 de votre magazine.



Reste à charge 0 : 100% remboursé ?

Promesse de campagne du Président de la République, le 100% santé vise à garantir, d'ici à 2021, un remboursement à 100% pour les soins optiques, auditifs et bucco-dentaires (lunettes, prothèses auditives et dentaires).

Le coût d'ensemble est estimé à 4,4 milliards d'euros. Décryptage de la mesure.

← Faire reculer le renoncement aux soins

L'optique, le dentaire et l'audioprothèse constituent un enjeu de santé publique : 75% de la population souffre de troubles de vision et 5 à 6 millions de personnes sont malentendantes.

La réforme vise à lutter contre le renoncement aux soins des Français. En optique, le renoncement aux soins moyen est de 10,1% et passe à 17% pour les 20% de personnes aux revenus les plus modestes. En dentaire, 27% de la population renonce aux soins à cause des tarifs élevés et en audioprothèse, c'est près de 70% de la population malentendante qui renonce à s'équiper pour les mêmes raisons.

💰 Les enjeux du financement du 100% santé

Le 100% santé viendra progressivement supprimer le reste à charge, c'est à dire la part payée par les ménages après remboursement du régime obligatoire et des complémentaires santé.

Sa suppression pose la question d'une nouvelle répartition du financement entre les différents acteurs. Actuellement les Mutuelles sont les premiers financeurs. Mais le président de la Mutualité Française Thierry Beudet avertit : "Si nos adhérents devaient demain renoncer à des soins en raison de hausses de cotisations, nous aurions collectivement échoué". La maîtrise du reste à charge nécessite l'effort conjoint de toutes les parties prenantes : assureurs mais aussi professionnels de santé, assurance maladie, État et patients.

Pour MGEN, cette réforme doit concilier égalité et liberté. Au nom de l'égalité il faut définir un panier de soins nécessaires et de qualité accessible à tous sur tout le territoire, et laisser la liberté au niveau de la prise en charge, de la prescription et du choix.

↘ Une baisse des tarifs indispensable pour l'augmentation des remboursements

L'Observatoire Place de la Santé, en septembre 2017, a démontré qu'il existe une grande disparité territoriale des tarifs en optique, dentaire et audition. Les tarifs libres entraînent ces fortes disparités régionales.

Il faut donc agir sur les prix pratiqués. Une autre piste de financement reste le levier fiscal dont dispose l'Etat. Celui-ci pourrait notamment baisser la TVA de 20% sur les verres au taux réduit de 5,5%. Et réduire la TSA (taxe de solidarité additionnelle), qui pèse à hauteur de 13,27% sur les mutuelles.



Un panier de soins sans reste à charge et un panier aux prix libres

Progressivement, à partir du 1^{er} janvier 2019 et jusqu'en 2021, les tarifs seront plafonnés.

Des paniers sans reste à charge (dit "100% santé") seront créés, ainsi que des paniers aux prix libres.

Dès 2019, les tarifs des paniers 100% santé, en audioprothèse et en dentaire, seront plafonnés.



Optique

Le tarif maximal d'un équipement baissera à 105€ (dont 30€ pour la monture).



Audioprothèse

Le panier 100% santé offrira une prise en charge intégrale des prothèses

(dont le prix limite de vente passera de 1500 €/oreille en 2018 à 950€ en 2021).



Dentaire

La base de remboursement d'une couronne qui est actuellement de 107,5€ sera revalorisée à terme à 120€.



Vos élus MGEN mobilisés en régions PACA et Corse

Afin de sensibiliser les parlementaires aux enjeux d'une réforme juste et équilibrée, vos élus MGEN en régions PACA et Corse ont réalisé une vingtaine de rencontres en 2018.

Notre objectif a été d'alerter sur le risque d'un financement qui reposerait majoritairement sur les mutuelles, et donc, au final, sur les adhérents qui auraient à supporter des augmentations de cotisations. Un peu partout sur le territoire, cette mobilisation a permis de mettre en lumière l'intérêt de nos adhérents et d'obtenir des avancées sur un sujet qui reste à suivre avec attention...



ÔJI : des offres pour tous les jeunes de 18 à 29 ans !

Aux débuts de l'âge adulte, la vie est particulièrement palpitante ! Etudier, se lancer dans la vie active, s'installer dans son propre chez soi, gérer son budget, voyager... Les jeunes ont des besoins spécifiques en matière de santé, mais pas que ! Pour y répondre, MGEN a pensé ÔJI en 2017, une gamme de cinq offres spécialement dédiées aux jeunes à des prix adaptés

À chaque jeune son ÔJI !

> Essentielle, Initiale, Equilibre, Référence ou Intégrale.

De **15€ À 31,75€ PAR MOIS**, chaque jeune trouvera dans la gamme ÔJI la complémentaire santé adaptée à ses besoins et à son budget.

ÔJI, c'est une couverture santé, enrichie de services adaptés à la vie des jeunes adultes.

Des packs services CIBLÉS

> Parce qu'une bonne mutuelle, ce n'est pas que le remboursement des frais de santé et l'avance du tiers payant, les offres ÔJI incluent des packs services pour la jeunesse :

- le **PACK URGENCES**, en cas d'accident ou d'immobilisation (prise en charge du rapatriement médical, soutien psychologique, transfert d'un proche à ses côtés...)
- le **PACK BIEN DÉMARRER**, pour bien gérer son budget et ses démarches (coach budget et administratif, conseils pour la recherche du 1^{er} emploi...)
- le **PACK MIEUX INFORMÉ**, pour tout savoir sur la recherche de professionnels et de conseils médicaux (stress, addictions, sexologie...).

La PRÉVENTION, ce b.a-ba

> Chez les jeunes, la prévention prend tout son sens. C'est pourquoi MGEN incite la jeunesse à préserver son capital santé :

- en encourageant l'**ACTIVITÉ PHYSIQUE** (50€ remboursés sur l'abonnement sportif de son choix),
- en assurant la prise en charge des **CONTRACEPTIFS** et des visites chez l'**OSTÉOPATHE** et le **DIÉTÉTICIEN**,
- en sensibilisant à la **SÉCURITÉ ROUTIÈRE** (l'achat de gilets réfléchissants et d'éthylotests remboursés à hauteur de 50€).

ÔJI les suit à l'ÉTRANGER

> Parce que "les voyages forment la jeunesse",

ÔJI déploie sa couverture à l'international. Dans le cadre de voyages-plaisir ou de séjours studieux, une **ASSISTANCE ACCOMPAGNE LES JEUNES 24H/24, 7J/7** (rapatriement en cas d'accident ou de maladie, accompagnement en cas de vol, perte ou destruction de documents...).

UN COUP DE POUCE de la Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur pour les étudiants boursiers

Une aide financière d'un montant de **100€** : c'est l'enveloppe accordée par la Région Sud aux étudiants boursiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour financer leur complémentaire santé.

MGEN fait partie des trois organismes partenaires conventionnés par l'institution régionale. Ce coup de pouce est accordé à tous les étudiants boursiers, quelle que soit la garantie à laquelle ils souscrivent. Seule précaution à prendre pour en bénéficier : l'étudiant doit s'assurer que ni lui, ni ses parents ne sont éligibles à la CMU-C ou à l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Ajouté au Pass Santé Jeunes ce dispositif est une solution de plus pour faire reculer le renoncement aux soins, malheureusement bien réel aussi chez les jeunes.

+ d'infos sur l'aide à la complémentaire de la région Sud :

<http://smarturl.it/aideoji>

+ d'infos sur le Pass Santé Jeunes :

<http://smarturl.it/pass-sante>



L'appli ÔJI : se connecter à sa santé

> Fini la paperasse !

L'appli ÔJI, c'est des **SERVICES EN LIGNE**

Pour une prise en charge simplifiée de sa santé (carte de mutuelle dématérialisée, questions-réponses par chat avec un spécialiste, le remboursement des dépenses du Bonus Prévention sur simple photo de la facture...).

Et aussi un "**KESAKO**" (pour trouver réponses à toutes ses questions en matière de santé, d'études ou de voyages à l'étranger. Il suffit de cliquer !)

Contactez MGEN

3676 Service gratuit + prix appel

mgen



assureur militant



GRUPE vyv



MAIF et MGEN à vos côtés !

MAIF et MGEN vous accompagnent tout au long de votre vie, l'un sur le volet protection des biens, l'autre sur le volet santé.

Lorsque survient un accident, il arrive que vous en soyez physiquement impacté et que des soins doivent vous être apportés. Le partenariat entre MAIF et MGEN a toujours été très fort et fonctionne parfaitement en matière d'accidents.

Présentation d'un dispositif qui va vous simplifier la vie...

Vous avez subi des dommages corporels suite à un accident ?

Vous craignez d'avoir à mener un parcours du combattant pour percevoir les indemnités liées au remboursement des frais de santé liés à ces dommages (frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation, etc.) ?

Vous êtes victime d'accident domestique ou de la route ?

Oubliez la complexité administrative et les interlocuteurs multiples pour percevoir le remboursement de vos frais de santé. Grâce au partenariat MGEN-MAIF, votre mutuelle prend tout en charge et devient votre référent principal.

CONCRÈTEMENT :

Dans un premier temps, il vous sera demandé de remplir le **Questionnaire Accident MGEN**, que vous nous retournerez dans les cinq jours ouvrés après l'accident, accompagné des documents demandés, en prenant soin de préciser que vous êtes sociétaire MAIF. Cela ne vous dispensera pas de déclarer en parallèle votre accident auprès de la MAIF, de lui transmettre votre certificat médical, et de lui faire connaître votre affiliation à MGEN.

Une fois ces démarches effectuées, **MGEN devient votre interlocuteur unique dans le suivi de votre dossier**. Elle vous fait l'avance des frais remboursés par l'assureur (plafonnés à 1 400 € par accident), et se charge de transmettre à la MAIF les éventuels documents dont elle devra avoir possession.

Pensez-y !

De façon à accélérer le traitement de votre dossier, lorsque vous utilisez votre Carte Vitale durant la période de vos soins, pensez à demander aux professionnels de santé de préciser que ceux-ci sont bien dispensés en lien avec l'accident dont vous avez été victime, tout en rappelant sa date.

De même, n'oubliez pas de faire figurer la notion d'accident sur tous les documents originaux et particulièrement sur les feuilles de soin (case à cocher par le professionnel de santé) que vous nous transmettez.

Dans le cas où ces soins se prolongent, pensez également à nous adresser leur récapitulatif tous les trois mois. Lorsque ceux-ci seront terminés, il vous restera à nous faire parvenir le certificat de consolidation ou de guérison établi par votre médecin, ainsi qu'un récapitulatif précis des frais restant à votre charge, si vous en avez à cette date.



MGEN Avantage : la carte 2.0

MGEN Avantage c'est davantage d'avantages pour libérer vos envies de loisir !

Vous êtes plus de 4 millions à être protégé(e)s par le groupe MGEN. Depuis plusieurs années la carte culture, dispositif local, vous a donné accès à des offres spéciales de nos partenaires sur leurs spectacles, projections, expositions... Aujourd'hui, un projet plus vaste lui succède.

MGEN Avantage vous apporte un gain de pouvoir d'achat en s'appuyant sur la force de votre nombre.

Dispositif national, accessible à tout adhérent sur l'ensemble du territoire, offre partenariale étendue aux loisirs, au sport et aux voyages : c'est une nouveauté qui vous permet de découvrir plus tout en dépensant moins !

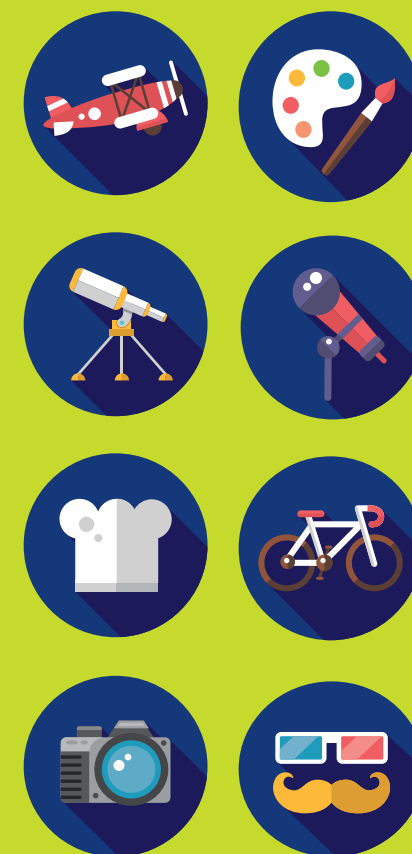
À la différence de nombreux programmes d'avantages, négociés par des opérateurs privés, MGEN Avantage va s'appuyer sur le réseau militant local MGEN pour négocier au plus près des territoires des partenariats porteurs de sens et d'une vraie valeur ajoutée par rapport à un catalogue d'offres qui aurait des offres nationales mais aucun bon plan près de chez vous.

Concrètement, toutes ces offres sont accessibles sur la plateforme en ligne **mgenavantage.fr** depuis laquelle vous pouvez effectuer certaines commandes (pour les séjours par exemple) et qui vous propose de télécharger et/ou d'imprimer votre carte personnalisée MGEN Avantage.



SOYEZ FORCE DE PROPOSITION !

La richesse de notre mutuelle, c'est vous, nos adhérents, qui par vos engagements, vos passions et votre activité professionnelle êtes des acteurs du monde de l'éducation, de la culture, du sport, de l'environnement ou encore de la citoyenneté.



N'hésitez pas à nous mettre en relation avec de potentiels partenaires afin que nous puissions les contacter pour envisager leur arrivée sur le dispositif MGEN avantage. Un formulaire en ligne a été créé à cet effet :

<http://smarturl.it/avantage>

La contribution de chacun permettra d'étoffer plus rapidement et plus facilement les offres auxquelles vous aurez accès.

NOUVEAUTÉS MGEN 83



MGEN Avantage succède à la carte culture.

Avec MGEN Avantage, profitez de tarifs préférentiels, de bons plans, toute l'année, sur tout le territoire pour vos sorties culturelles, vos voyages, vos loisirs et vos activités sportives.

Créez votre compte sur : mgenavantage.fr

CLUB MGEN SANTÉ SENIORS 83



Toujours sans local, mais très actif et diversifié :

Conférences et vidéo-projections dans la salle de la Mutualité Française.

Ateliers de langues (Anglais, Allemand, Espagnol), sorties cinéma, voyages (2FOPEN) avec de nouveaux ateliers (photographie et théâtre) et une bourse aux livres.

Participation à des œuvres caritatives (collectes de vêtements, revues, lunettes, portables usagés, achat de brioches pour la campagne de l'ADAPEI).

Repas de fin d'année, traditionnelle Galette des Rois...

Beaucoup d'activités, d'amitié, de joie, de solidarité dans ce club bien vivant !



APPLICATION MOBILE



À partir de l'application mobile MGEN vous disposez de toute une série de fonctionnalités pour faciliter vos démarches.

Que ce soit le calendrier prévention avec rappel des dates importantes et mémorisation des vaccins et dépistages déjà effectués, l'accès à la liste des professionnels de santé et des opticiens et audioprothésistes conventionnés avec géolocalisation, la consultation de vos relevés de prestations en ligne avec alertes, tri par bénéficiaire, par date de remboursement ou de soin, le téléchargement d'attestations de droits ou encore la possibilité de modifier vos coordonnées (postale, électronique ou téléphonique), tout est présent pour vous offrir un accès facilité à la gestion de votre relation avec votre mutuelle.

L'application MGEN - Espace personnel est disponible sur l'App store (pour iOS) et sur Google play (pour Android).

PAR : PRÉVOYANCE ACTIFS RENFORCÉE



Votre offre MGEN est composée d'un volet santé, qui est généralement bien connu de tous, et d'un volet prévoyance, généralement moins connu, voir inconnu (volets auxquels s'ajoutent des packs de service et des prestations d'action sociale).

Parmi les prestations prévues en prévoyance, outre celles liées à la dépendance, à l'invalidité et au décès, figure une prestation dite "d'allocations journalières" (souvent appelée AJ) qui consiste à compléter votre salaire lors d'un passage à mi-traitement (qui advient au-delà de 90 jours de congés pour maladie ordinaire dans l'année).

Une part importante de la rémunération de certains de nos adhérents est constituée de primes. Jusqu'alors, la prestation complément de salaire incluse dans nos offres (les AJ, allocations journalières) ne prenait pas en compte l'intégralité des primes dans le calcul du montant de ce complément. Afin de répondre aux attentes de nos adhérents pour qui les primes constituent une part importante de la rémunération, MGEN lance un nouveau module dit "Prévoyance Actifs Renforcée".

Concrètement, ce module pourra se substituer au volet prévoyance actuellement présent dans nos offres, et permettra alors aux adhérents, qui auront demandé à en bénéficier, de percevoir des allocations journalières dont le mode de calcul prendra en compte l'intégralité des primes perçues.

Si vous êtes intéressé(e) n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



EXPOSITION CARTOONING FOR PEACE



Cartooning for peace : une exposition mise à disposition par votre section.

"Cartooning for peace" est un réseau international de dessinateurs de presse engagés qui militent, avec humour, pour le respect des cultures et des libertés. La fondation est née des événements ayant fait suite aux caricatures de Mahomet en 2005, et d'une rencontre, celle de Kofi Annan en 2006 à l'occasion d'un colloque "Désapprendre l'intolérance".

MGEN soutient l'association et son président Plantu en mettant à disposition des établissements scolaires son exposition pédagogique itinérante sur le dessin et la liberté de la presse : Dessins pour la paix.

La mission est de promouvoir une meilleure compréhension et un respect mutuel entre des populations de différentes cultures et croyances, en utilisant le dessin de presse comme moyen d'expression universel.

L'exposition, composée de 11 kakemonos (panneaux de 100x200cm), aborde des thématiques chères à l'association : C'est quoi un dessin de presse ? - Peut-on rire de tout ? - Dessin et religion - Censure - Racisme - Proche-Orient - Enfants dans les conflits - Rôle d'internet - Droit des femmes - Sauvons la planète. Un dossier pédagogique sert de support pour appréhender les thématiques soulevées par les dessins.

Vous pouvez obtenir, sous forme de prêt, l'exposition et son kit pédagogique en vous adressant à votre section MGEN directement auprès de Dominique Viot, délégué (dviot@mgen.fr).

www.cartooningforpeace.org

JARDINS PARTAGÉS



Les jardins partagés de l'EHPAD MGEN de Saint Cyr sur Mer

Le projet a germé en mars 2018 et très vite, il a vu le jour !

L'initiative de mettre des parcelles de terrain à la disposition des personnels de l'établissement est une façon de relever un défi, pour montrer que l'on peut collectivement inventer les moyens de se nourrir autrement.

Les idées foisonnent et cultiver soi-même, manger ce que l'on fait pousser n'est pas la moindre.

C'est faire grandir l'image écoresponsable de l'établissement.

C'est contribuer à la cohésion d'équipe autour d'un projet fédérateur. Il y a dans l'établissement 110 personnes qui travaillent avec 22 professions différentes... De nombreux salariés ne se croisent jamais, certains alors qu'ils font le même travail, dans la même équipe.

Partager du temps de loisir, c'est se retrouver par affinité de goût, de choix, se fabriquer des expériences et des souvenirs communs. Cela favorise la construction du lien social et améliore les conditions de travail.

À chacun des jardiniers maintenant de faire pousser fruits et légumes sur le lopin de terre dont il a pris la responsabilité. Avec tout le plaisir, les satisfactions que cette activité apporte à celles et ceux qui la pratiquent.

Christine Toussaint, directrice de l'EHPAD MGEN.

DÉCOUVREZ VIVOPTIM



Le programme Vivoptim, mis en place par MGEN pour prévenir et accompagner le risque cardiovasculaire.

Première cause de mortalité chez les femmes et les plus de 65 ans - a été lancé en 2018. MGEN entend accompagner ses adhérents dans une approche préventive de cette pathologie, en leur proposant des outils et informations de qualité.

Vivoptim est un programme gratuit de santé connectée, donc, pour en bénéficier, il faut être équipé à minima d'un smartphone ou d'une tablette. Concrètement, sont mis à disposition, via une plateforme numérique, des parcours et un suivi de prévention personnalisés, sur la base de votre profil de risque cardiovasculaire. Vivoptim propose un coaching en ligne, permet d'échanger avec des personnels de santé (infirmiers, diététiciens, éducateurs sportifs, tabacologues), voire, si vous le souhaitez, avec d'autres participants sur un forum communautaire. Après avoir défini vos objectifs, un suivi interactif vous permet d'évaluer vos progrès. L'interface est simple, agréable, et garantit la sécurité de vos données.

Si vous souhaitez découvrir le dispositif et éventuellement vous inscrire, rendez-vous sur <https://www.vivoptim.com/lgp>



Association UVTd

REPÈRES

- 2011** Décembre : Dépôt des statuts de l'Association.
- 2012** Lancement du site.
- 2014** Création de la médiathèque, avec mise à disposition des conférences passées.
- 2017** 3 000 demandes de connexion sur le site, plus de 250 conférences en ligne.
- 2018** Projet de développement à l'international, tout d'abord en Belgique et pays francophones.

Apprendre en ligne

Édith Moigne est présidente de l'Université Virtuelle du Temps Disponible, plate-forme pluridisciplinaire de conférences interactives.

Pouvez-vous nous présenter l'Université Virtuelle du Temps Disponible ?

Il s'agit d'un site, uvtd.fr, qui donne accès, chaque jour, à des conférences animées par des professionnels -enseignants, ingénieurs, universitaires, scientifiques...- sur leur champ d'expertise. Leurs interventions se font en direct. Les personnes connectées peuvent leur poser des questions, échanger entre elles, et cette dimension interactive est très précieuse. Si elles le choisissent, elles peuvent se voir grâce à un système équivalent à Skype, via leur Webcam.

Quelle est la genèse de l'UVTd ?

Alain Sebaoun, un ami de longue date, est cardiologue. Il se demandait comment faire pour que les personnes qui ont eu un infarctus ou un autre grave problème de santé retrouvent goût à la vie. J'ai longtemps été conseillère pédagogique en Arts visuels, aussi j'ai immédiatement pensé à la culture. Durant ma carrière, je formais les enseignants aux disciplines artistiques, j'ai monté énormément de projets, ce qui m'a amenée à réfléchir au partage des connaissances.

Concrètement, comment avez-vous procédé ?

Nous avons commencé avec des conférenciers que je connaissais, puis élargi le nombre d'intervenants. Aujourd'hui, nous avons un noyau fixe d'une vingtaine de personnes, dans des disciplines très variées : histoire de l'art, astrophysique, biologie, langues étrangères, géographie, philosophie, littérature... La caisse régionale de l'assurance retraite d'Île de France, m'a mis le pied à l'étrier, car nous n'avions pas d'argent pour initier le projet, et par la suite nous avons été soutenus, notamment, par le ministère de la Santé et la Fondation de France.

Une conférence en ligne par jour, mais pas seulement ?

En effet, l'idée n'est pas simplement de permettre cette connexion au savoir à des particuliers, même si nous avons des témoignages enthousiastes de personnes qui ne peuvent pas se déplacer, ou vivent dans des zones reculées. Il y a une forte dimension collective ! Nous avons présenté nos conférences dans des structures MGEN, par exemple, car on peut les voir en groupe. Cela participe au décroisement : les gens sont réunis par le même bonheur d'apprendre. Suite à l'intervention de l'historien Michel Méténier à propos de l'opérette marseillaise, j'ai chanté Mon petit cabanon toute la soirée ! Selon les thématiques, nous proposons aussi des jeux, des rencontres ou des balades non virtuelles, sur les pas de Molière, dans les traboules lyonnaises, etc...

Quelles sont les conditions pour accéder au site ?

Je tiens absolument à ce que ce soit gratuit de voir et de revoir les conférences. Le seul coût pour y accéder est l'adhésion à l'association, soit 44€ par an*, avec accès illimité à la médiathèque, qui contient déjà plus de 300 conférences. Quant aux intervenants, ce sont tous des gens très pointus, avec de grandes qualités pédagogiques ; nous les rencontrons bien en amont, pour discuter du sujet et valider leur approche.

* Tarif préférentiel pour les adhérents MGEN qui contacteraient l'UVTd suite à cet article : 39€